**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 139 (1994)

Heft: 5

**Rubrik:** Revue des revues

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Revue des revues

Par Vicky Graf

# **Vox** N° 9410, 22 mars 1994

Dans ce numéro de *Vox*, on peut lire une interview très intéressante du général Cot qui occupa le poste de commandant en chef des troupes de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie. En premier lieu, on découvre que ce poste n'est pas de tout repos — on pouvait s'en douter —, mais surtout qu'il implique les mêmes difficultés que d'autres commandants en chef, en d'autres lieux et en d'autres temps, ont connues.

Elles tiennent au fait que les civils de l'ONU tentent de s'immiscer dans la gestion des questions purement militaires, ce qui est inacceptable pour le général Cot, parce que, non seulement la sécurité des soldats est engagée, mais encore que personne ne s'improvise gestionnaire militaire. «Il est tentant, dit le général, pour les responsables civils de l'ONU de s'occuper de choses militaires en s'imaginant qu'ils ont les connaissances suffisantes(...)» Aussi, le général Cot conseille-t-il à son successeur de commander la FORPRONU de manière militaire, car la sécurité de ses hommes reste de sa «responsabilité fondamentale».

En deuxième lieu, le général Cot est «sûr que cette guerre a été déclenchée par toute une classe politique et militaire qui était à peine sortie du communisme pour entrer dans le nationalisme exacerbé et que cette classe politique, toutes nations confondues, aura des grandes responsabilités devant l'histoire. Elle a construit la haine dans ce pays et la seule chose dont je suis absolument sûr, et je l'ai vérifiée sur le terrain (oh, combien de fois en discutant avec les gens du peuple dans les rues, dans les villages), c'est que les peuples (...) n'ont pas vu arriver cette guerre, n'ont pas voulu cette guerre et ne comprennent pas comment elle leur est tombée dessus. Ils sont encore prêts, malgré toutes les horreurs et toutes les haines accumulées, à retrouver ce qui était auparavant leur voisin. Ce n'est pas le même



discours que celui que vous entendez, de la part de la classe politique bien entendu, mais c'est ma conviction. Alors c'est un peu un réconfort».

Quant au succès de sa mission, le général Cot reste prudent tout en constatant les faits. «Dans ces missions de paix, on ne peut pas dire qu'il y a des succès (...). On a réussi, ici ou là, à faire en sorte d'abord que les gens ne meurent pas de faim. Ce n'est pas notre travail, c'est celui de l'UNHCR, et de toutes les agences non-gouvernementales. Mais la Force en tant que telle s'est impliquée très directement dans toutes les missions humanitaires (...) non seulement pour la protection des convois, mais même pour la distribution de l'aide humanitaire en beaucoup d'endroits (...). C'est un succès pour l'ONU». Selon lui, cet hiver, 2700 000 personnes, rien que pour la Bosnie-Herzégovine, dépendaient à 100 % de l'aide humanitaire. Et si la catastrophe à laquelle ils s'attendaient, lui et les divers responsables sur le terrain, ne s'est pas produite, c'est en grande partie grâce à l'ONU.

De plus, la FORPRONU peut mettre à son actif, selon le général Cot, le fait qu'elle a pu souvent s'interposer, avec plus ou moins de succès, entre les gens qui se battent et faire en sorte que les responsables politiques et militaires puissent continuer à se parler.

Concernant l'avenir à court terme de cette région, le général Cot pense que seul un cessez-le-feu global est à même d'ouvrir la voie à des ouvertures économiques, puis politiques. «Quand il n'y a pas de solution militaire à ce problème — on a essayé de faire ce qu'on pouvait pour accompagner un processus militaire (? ndlr) —, il faut absolument qu'il débouche sur des solutions politiques et économiques, aussi bien en Croatie qu'en Bosnie-Herzégovine. Quant à moi, j'en appelle à un engagement exceptionnel de la communauté internationale à Sarajevo, en particulier au niveau économique, pour faire revivre vraiment cette ville, car ce qui se passe en ce moment n'est pas une solution. C'est même dangereux de la laisser perdurer».

RMS N° 5 — 1994

En revanche, le général Cot s'inquiète du fait que les renforts en hommes n'arrivent pas, que des Etats ne s'engagent pas. Il manque, selon lui, 10 000 hommes pour que la FORPRONU puisse mener à bien sa mission. Evidemment, il se garde de juger ouvertement les gouvernements qui ne s'engagent pas à aider militairement l'ONU. Toutefois, il laisse transparaître son étonnement autant que son doute quant à la volonté des hommes politiques de mener une action cohérente sur le long terme, et de s'engager pour cela. (Interview réalisée le 14 mars 1994)

## **VOX** N° 9410, du 22 mars 1994

En avril 1994, quatre démineurs belges se sont rendus au Cambodge afin d'apporter leur concours au déminage des 10 000 km² (seulement 4,5 km² sont nettoyés pour l'instant), du territoire situé près de la frontière thaïlandaise.

Ces hommes bien entraînés, bénéficiant d'une collaboration avec la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hollande, vont devoir affronter les dangers de terrains minés non délimités, de mines emportées par les eaux et camouflées par des éléments naturels; ils seront encore confrontés à la nature inhospitalière et à la faune sauvage: les moustiques porteurs de la malaria, les serpents, les araignées, les sangsues, etc.

Pour les responsables belges, «tant qu'il n'y aura pas de déminage massif de territoire, on ne pourra pas parler non plus de relance de l'économie ni de développement social».

## **L'Armement** N° 39, octobre 1993

## Les télécommunications militaires

Dans ce numéro, on peut lire un très intéressant dossier consacré aux télécommunications et la sé-

curité des systèmes d'information. «Disposer des moyens permettant d'échanger rapidement et en toute confiance des informations a toujours été un des besoins prioritaires des forces armées et ce besoin ne fera que s'accentuer dans l'avenir. L'accès à l'information et à sa gestion sont en effet des enjeux essentiels du combat moderne, du fait de la complexité et de la diversité croissante des situations auxquelles les armées doivent être prêtes à faire face».

Deux points sont particulièrement développés: la sécurité de l'information et l'interopérabilité des systèmes de télécommunication et, plus généralement, des systèmes d'information et de communication.

La sécurité de l'information est une nécessité absolue; plus qu'une contrainte sur les systèmes militaires, elle en constitue une exigence intrinsèque. Il convient d'en distinguer deux composantes: d'une part la sécurité des réseaux de télécommunication contre les actions de guerre électronique et, d'autre part, la sécurité des systèmes d'information.

Cependant, il importe d'obtenir une cohérence globale, notamment des systèmes de télécommunication, de manière à permettre une interopérabilité. Une des clés pour atteindre cet objectif est la définition et l'application de normes. En pratique, il s'agit davantage de choisir ou de préciser des normes civiles que de définir des normes nouvelles, les spécificités militaires étant traitées par le choix de profils civils particuliers lorsque cela est possible, sinon par des extensions des normes civiles.

A cela, s'ajoute, selon l'auteur, l'importance de la coopération internationale dans le développement de ces systèmes. Hormis les raisons visant les objectifs d'interopérabilité entre alliés, cette coopération vise à mieux maîtriser les coûts.

V. G.